

# LANCEMENT DU DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT « RECOPRO »

*A partir de septembre 2024*

## ➤ Objectifs :

- Identifier et évaluer les intérêts, compétences, aptitudes, compétences transférables
- Evaluer les aptitudes physiques et psychologiques susceptibles d'avoir une incidence sur le projet
- Favoriser le « deuil » de l'ancien métier
- Reprendre confiance en ses capacités pour pouvoir faire face au changement
- Définir des pistes professionnelles réalistes et réalisables
- Vérifier la faisabilité du ou des projets ciblés via des stages d'immersion
- Identifier les outils et ressources utiles pour la mise en œuvre du plan d'actions

## ➤ Public :

Tous les professionnels des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la FPH adhérents à l'ANFH qui, du fait de leur état de santé, sont amenés à envisager une reconversion professionnelle

Une réunion d'informations et de présentation de la démarche animée par le prestataire sera organisée courant septembre.

Elle s'adressera aux Directions, membres des Services RH/Formation des établissements ET des agents pressentis pour intégrer le dispositif.

L'Anfh reviendra vers vous dans l'été pour vous communiquer la date retenue et recenser les demandes d'inscriptions.

## Contact :

Aurélie GONZALEZ / Conseillère en Dispositifs Individuels

03.88.21.47.05 – [a.gonzalez@anhf.fr](mailto:a.gonzalez@anhf.fr)

